LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Base de loisirs de Rouffiac

Située au nord-est du département, la base de loisirs de Rouffiac se situe autour d'une vaste retenue d'eau (40ha) créée sur la Petite Loue. Elle offre de multiples loisirs tout au long de l'année et dispose de l'un des seuls téléskis d'Aquitaine. C'est aussi un haut lieu de la pêche des carnassiers. Le site accueille aussi des séjours vacances gérés par la SEMITOUR.

ALERTE 2



BAIGNADE INTERDITE ET ACTIVITES NAUTIQUES NON RECOMMANDEES

ATTENTION

Résultats d'analyses des eaux de baignade (cyanobactéries avec toxines) prélevées le 27 août 2026

La concentration en cyanobactéries potentiellement toxinogènes est de 2,924 mm3/L (soit >1 mm3/L) au niveau de la plage et de 4,458 mm3/L au téléski. Les dénombrements montrent un dépassement du seuil de conformité pour les deux prélèvements. Une recherche des toxines a donc été lancée pour les deux échantillons.

La teneur en toxines étant de 0,47 µg/l pour la plage et de 0,51 µg/l pour le teleski, le seuil de conformite (0,3 µg/l) est depassé pour les deux prélèvements.

Le seuil d'alerte 2 est declenché pour la plage et pour le teleski.

LA BAIGNADE EST DONC INTERDITE ET LES ACTIVITEES NAUTIQUES NE SONT PAS RECOMMANDEES.

La consommation du poisson est également déconseillée.



https://www.dordogne.fr/que-faire-en-dordogne/les-incontournables/base-de-loisirs-de-rouffiac?





Base de loisirs de Rouffiac en Dordogne

En famille ou entre amis, la Base de loisirs de Rouffiac vous accueille dans un havre de paix. Au cœur d'un parc boisé de 100ha, en bordure de l'un des plus grands plans d'eau du Périgord, ce complexe touristique permet la pratique de nombreuses activités sportives sur place : téléski nautique, slackline, bike park, planche à voile, escalade, tir à l'arc, VTT, tyrolienne aquatique, accrobranche, canoe-kayac, paddle... Le site dispose d'un camping 3 étoiles comprenant 44 locatifs, 32 emplacements de camping (dont 8 spécifiques camping-car) et un centre d'hébergement pour les groupes (122 places). Il est également équipé d'un bar-restaurant et d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ce téléski, l'un des mieux équipés de France attire régulièrement des stages de haut niveau et des compétitions régionales ou nationales. La base de loisirs est reconnue pour son identité sportive, les lieux d'activités sont judicieusement répartis dans la forêt, toujours à proximité de l'eau.

Un cheminement, accessible aux personnes à mobilité réduite, relie la plage au site du téléski nautique qui reste l'activité reine du lieu. Ces dernières années, le Conseil départemental a réalisé des investissements importants pour recréer une baignade attractive et développer la capacité d'hébergement des groupes.

Chaque type d'hébergement a son espace et la dimension du site assure la tranquillité de tous, même lorsque plusieurs centaines de personnes sont hébergées simultanément.
La Base de loisirs de Rouffiac accueille également des séjours de vacances gérés par la SEMITOUR (https://www.semitour.com).

Plus d'informations sur **https://www.rouffiac-loisirs.fr/fr (https://www.rouffiac-loisirs.fr/fr)**

TOURISME & HANDICAP

Bon à savoir

Activités sur le site :

- pêche selon règlementation en vigueur et arrêté départemental,
- randonnée,
- pique-nique,
- aires de jeux pour les enfants,
- parcours d'orientation,
- terrain de beach-volley,
- pas de tir à l'arc,
- parc accrobranche,
- rampe de mise à l'eau

Baignade ouverte et surveillée en période estivale :

La baignade surveillée sera **ouverte du 27 juin au 31 août, de 11h à 19h**.

Concernant **la baignade de groupe**, il est nécessaire de s'inscrire via le lien ci-après formulaires.demarches.dordogne.fr/baignades/reservation-baignade-de-groupe/ (https://formulaires.demarches.dordogne.fr/baignades/reservation-baignade-de-groupe/);

Réglementation de la plage et de la baignade :

- La baignade dans des zones interdites ou considérées comme dangereuses par les autorités constitue une infraction injustifiable.
- Les responsables des groupes doivent respecter le règlement intérieur du site, les instructions figurant sur l'arrêté d'ouverture de la baignade et les consignes des sauveteurs aquatiques du site.
- Le responsable du groupe doit prévenir les surveillants de baignade de tout accident.
- L'existence d'un service de surveillance de la baignade ne décharge pas les responsables (animateurs et directeur) de l'encadrement et particulièrement de la surveillance du groupe lors de la baignade.
- Pour les enfants de plus de 6 ans : 40 enfants au maximum dans l'eau avec un animateur dans l'eau pour 8 enfants.
- Pour les enfants de moins de 6 ans : 20 enfants au maximum dans l'eau avec un animateur dans l'eau pour 5 enfants.

Restauration possible sur place.













https://www.dordogne.fr/que-faire-en-dordogne/les-incontournables/base-de-loisirs-de-rouffiac?